L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, RUE DE LA GARE, sont ouverts au public, tous les jours, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Téléphone 351.17.

Toutes les insertions doivent être remises en nos bureaux l'avant-veille du jour de la parution, avant 14 heures.

La belle activité du Secours National

Nous avons déjà eu à parler du Comité d'Entr'aide de Roubaix et de la bonne besogne qu'il avait pu faire.

On sait aussi tout ce que l'activité des diverses Sociétés de Croix-Rouge a pu avoir d'utile dans le domaine des dispensaires et autres œuvres. Les diverses organisations se réclamant de cette dénomination sont maintenant groupées en une seule : la Croix-Rouge Française.

Enfin, l'assistance aux prisonniers de guerre a déjà accompli une œuvre bienfaisante considérable. Et c'est tous ces organismes, toutes ces initiatives, toutes ces bonnes volontés qui se trouvent maintenant condensées et coordonnées sous l'égide du Secours National.

Nous avons publié maintes fois dans nos colonnes des appels du Secours National et c'est pourquoi nous voulons bien préciser dans l'esprit du public ce qu'est et ce que fait le Secours National.

C'est en quelque sorte une œuvre de centralisation surtout et de coordination des organismes déjà existants, une œuvre enfin destinée à susciter la création de groupements d'assistance là où ils n'existent pas.

Des délégués départementaux ont été désignés pour animer l'œuvre dans chaque département, des sous-délégués sont institués dans les arrondissements et même parfois dans les agglomérations importantes ; c'est le cas pour Roubaix dont le sous-délégué est M. Poissonnier, qui s'y dépense sans compter, entouré de personnes de bonne volonté qui travaillent de grand cœur à une œuvre noble. Le rayon d'action du siège local s'étend d'ailleurs aux cantons de Roubaix, Lannoy, Lys, Leers, Toufflers, Forest et Hem.

Il y a quelques semaines, le siège local du Secours National eut à mettre sur pied et sans délai une organisation complexe et importante qui devait permettre de toucher toute la population pour le ramassage de vêtements et objets divers.

Il s'en acquitta parfaitement.

Son action débuta par un appel aux enfants de toutes les écoles officielles aussi bien que privées et ce premier ramassage donna d'excellents résultats. Ce travail fut complété par une collecte à domicile.

Des appels à la bonne volonté furent lancés et presque aussitôt 450 personnes se présentèrent. Dans la ville divisée en 38 sections, ces groupes dévoués allèrent de porte en porte demander à chacun ce qu'il pouvait donner pour les déshérités. Sous un froid vif, on vit pendant les journées du 2 et du 29 décembre dernier, les groupes de courageux quêteurs sillonner la ville avec des baladeuses, mises gracieusement à leur disposition.

Toute cette somme de dévouement devait être récompensée : la population roubaisienne fit un excellent accueil aux collecteurs du Secours National et des quantités très importantes d'objets divers consistant surtout en vêtements et chaussures purent être recueillies.

Tous ces objets furent rassemblés sur des points divers de la ville et maintenant on s'occupe de les centraliser au Dispensaire. Mais ceci représente encore un gros, un très gros travail et pose même un problème : celui du transport.

Au fur et à mesure de leur arrivée, les objets sont désinfectés, puis triés en vue d'une distribution et surtout de réparations.

Et vous devinez si pour cela il faut du personnel ! C'est pourquoi les personnes de bonne volonté qui veulent contribuer à cette belle œuvre sociale d'entr'aide, peuvent toujours *se présenter au Siège social, 3 bis, rue du Château*. Elles viendront aider les dévouées qui y œuvrent déjà pour le bien de tous.

Le même appel est lancé à ceux qui n'ont pu encore donner et qui peuvent apporter à la même adresse les dons, surtout en nature.

Lorsque tout ce travail de rassemblement, de triage et de réparation sera terminé (et c'est là, on le conçoit, une rude besogne), on pourra alors redistribuer aux œuvres publiques et privées tous ces dons qui seront répartis entre les familles privées de ressources.

Enfin, parmi tous ces dons, il en est qui s'avéreront non raccommodables, eh bien, ils ne seront pas perdus car le siège social du S.N. étudie la possibilité d'en récupérer les matériaux.

Ainsi, tout ce que vous avez donné, tout ce que vous pouvez donner sera utilisé au mieux et le Secours National, ainsi que tous les donateurs, auront accompli une belle œuvre de fraternité et d'entr'aide.

A TRAVERS LA VILLE

LE COIN DES BECANIERS

M. Albert Parent, 39 ans, négociant, 19, rue du Fort, avait déposé son vélo, mardi dernier, dans le vestibule de l'étude de Me Poissonnier, 24, rue Nain. Quand il voulut prendre possession de sa bécane elle était disparue.

La même mésaventure est arrivée à M. Augustin Bartholomens, 54 ans, chauffeur d'auto, domicilié 26, rue de Cohem, qui avait déposé sa bicyclette dans le hall d'entrée de la recette municipale, rue du Vieil-Abreuvoir.

Plainte a été déposée au 1er arrondissement. Une enquête est ouverte.

IVRESSE MAUVAISE CONSEILLERE

Jeudi, vers 22 h. 30, M. Jean Parent, marchand de légumes, 24, rue de Villars, venait signaler au poste central de police que ses frères Amand et Victor, domiciliés tous deux à Bruxelles, se trouvaient en complet état d'ivresse et menaçaient de briser sa vitrine. Deux agents furent envoyés sur les lieux et procédèrent à l'arrestation des deux ivrognes.

DEUX CHUTES

Mme veuve Marie-Louise Lecomte, née Caplette, 29 ans domiciliée rue de l'Ommelet, impasse Balzac, 2, a fait jeudi une chute en face du bureau municipal de chômage, rue Nain. Elle s'est blessée au genou droit et a été transportée à l'hôpital la Fraternité.

— Mme Marie Deraedt, 62 ans, demeurant 156, rue de France, a fait à proximité de son domicile, une chute qui lui occasionna une fracture de la jambe droite. Après avoir reçu les soins du docteur Druesne, Mme Deraedt a été transportée à l'hôpital la Fraternité.

MORT SUBITE

Mme veuve Quinque, née Jeanne-Marie Forton, 77 ans, demeurant en garni 1, rue Saint-André, a été trouvée morte à son domicile, jeudi vers 21 h. Le docteur Dispa a constaté le décès. Le corps a été ensuite transporté au dépôt mortuaire de l'hôpital la Fraternité.

AVIS A NOS CLIENTS CORRESPONDANTS DÉPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de publicité destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos représentants, quel qu'il soit (correspondants, dépositaires, etc...), de se munir de sa carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.

D'autre part, nous invitons nos clients qui nous transmettent leurs ordres par correspondance, à inscrire très exactement leurs nom et adresse.

VOL D'UN SAC A MAIN

Lundi vers 20 h. 30, Mlle Régine Piedruszewska, 19 ans, demeurant en garni 22, rue de Mouvaux, était descendue dans le café où elle demeure et avait déposé son sac à main dans le comptoir. Vers 24 h., au moment de regagner ses appartements, elle constata la disparition de son sac. Celui-ci contenait sa carte d'identité d'étrangère, sa carte de ravitaillement et une somme de 35 fr. Plainte contre inconnu a été déposée et une enquête est ouverte.

UN FUT DE BICARBONATE DE SOUDE DISPARAIT

Ces jours derniers, lors d'un déchargement d'un wagon de produits pharmaceutiques destinés à sa firme, M. Gilbert Lotigie, 27 ans, domicilié 29, rue Darbo, a constaté la disparition d'un fût de bicarbonate de soude pharmaceutique d'un poids de 50 kilos et d'une valeur de 150 francs environ.

Ce vol aurait été commis la nuit du 19 au 20 décembre en gare annexe de Roubaix. Une enquête est ouverte au 1er arrondissement.

DEUX COMMENCEMENTS D'INCENDIE

Jeudi, vers 8 h. 30, un feu de cheminée s'est déclaré chez Mme Delaplace, 151, rue de Cartignies. Les pompiers mandés d'urgence furent rapidement sur les lieux et furent assez heureux d'éteindre rapidement ce début de sinistre. Les dégâts sont insignifiants.

— Vers 20 h. 35, à l'angle des rues Saint-Maurice et Henri-Carette, un incendie s'est déclaré chez M. Alfred Leclercq, cafetier. Les pompiers se rendirent sur les lieux et procédèrent à l'extinction du sinistre qui avait pris naissance au plancher du 2e étage de l'immeuble. Le montant des dégâts est de 1.000 francs environ.

LE FEU FAIT 10.000 FRANCS DE DÉGATS

Vers 22 h. 25, les pompiers furent de nouveau alertés pour un commencement d'incendie qui s'était déclaré chez M. Emile Courtray, fabricant de sacs, rue du Laboureur à Wattrelos. Des sacs de jute étaient tombés sur le foyer. Il y a environ 10.000 francs de dégâts.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Remise des certificats de paiement du 1er trimestre

Les certificats de paiement pour les allocations militaires du premier trimestre 1941 seront remis aux bénéficiaires dans l'ordre suivant :

PERCEPTION « NORD ». — *Lundi 6 janvier :* le matin, les Nos 1 à 750 ; l'après-midi, les Nos 751 à 1.500. — *Mardi 7 janvier :* le matin, les Nos 1.501 à 2.250 ; l'après-midi, les Nos 2.251 à 3.000. — *Mercredi 8 janvier :* le matin, les Nos 3.001 à 3.750 ; l'après-midi, les Nos 3.751 à la fin.

PERCEPTION « OUEST ». — *Jeudi 9 janvier :* le matin, les Nos 1 à 750 ; l'après-midi, les Nos 751 à 1.500. — *Vendredi 10 janvier :* le matin, les Nos 1.501 à 2.250 ; l'après-midi, les Nos 2.251 à la fin.

PERCEPTION « EST ». — *Lundi 13 janvier :* le matin, les Nos 1 à 750 ; l'après-midi, les Nos 751 à 1.500. — *Mardi 14 janvier :* le matin, les Nos 1.501 à 2.250 ; l'après-midi, les Nos 2.251 à la fin.

Les intéressés sont priés de respecter rigoureusement l'ordre indiqué et de se présenter munis de l'ancien certificat.

Aucun certificat ne sera délivré en dehors de l'horaire prévu.

L'ACTIVITÉ DES SAPEURS-POMPIERS EN 1940

Voici la statistique des incendies, sauvetages et opérations diverses pendant l'année 1940 :

Au cours de l'année 1940, le Corps est intervenu 78 fois pour affaires diverses. Ces interventions se décomposent de la façon suivante : 30 pour feu de cheminée, 8 pour feu d'atelier, 2 pour feu de cuisine, 6 pour feu de magasin, 4 pour feu de cave, 1 pour feu de salon, 3 pour feu d'automobile, 2 pour feu de plancher, 1 pour feu de fournil, 1 pour feu de tas de charbon, 1 pour feu de malterie, 1 pour feu de tas d'engrais, 1 pour feu de brûloir à café, 3 pour feu de combles, 1 pour feu de moteur électrique, 2 pour feu de garage, 1 pour feu de cage d'escalier, 1 pour feu de hangar, 1 pour feu de chambre, 3 sauvetages d'animaux, 1 pour secours à personne asphyxiée, 1 explosion de bidon d'essence, 2 pour fausse alerte, 1 divers.

Dans ce total de 78 interventions, il faut comprendre 6 interventions extérieures qui se répartissent de la façon suivante : 3 pour Wattrelos, 1 pour Hem, 1 pour Baisieux, 1 pour Lys-lez-Lannoy.

Le total des dégâts causés par le feu se monte à **1 million 226.350 fr.** contre 1 million 745.000 fr. en 1939.

Le total des dégâts non couverts par les assurances se monte à 6.000 fr. environ contre 45.000 fr. en 1939.

PAIEMENT DES CHOMEURS

Le paiement sera effectué dans l'ordre suivant :

8 h. 30 : de 1 à 5.426 ; 9 h. : de 5.426 B à 9.763 ; 9 h. 30 : de 9.764 à 14.031 ; 10 h. : de 14.032 à 17.935 ; 10 h. 30 : de 17.936 à 21.697 ; 11 h. : de 21.698 à 24.622 ; 14 h. 30 : de 24.623 à 26.679 ; 15 h. : de 26.680 à 28.356 ; 15 h. 30 : de 28.357 à la fin.

La répression de l'alcoolisme

Le Syndicat des Cabaretiers et Débitants de Boissons de Roubaix-Tourcoing et ses cantons, nous communique :

« Application des articles 1er à 7 de la loi du 23 août 1940, relative à la répression de l'alcoolisme.

» M. le Préfet du Nord vient, par son arrêté du 26 décembre dernier, de rendre applicables dans le département du Nord, à dater du 26 décembre 1940, sans aucune dérogation, aux ressortissants de toutes nationalités, les prescriptions des articles 1 à 7 de la loi du 23 août 1940, relatives à la fabrication, de mise en vente, de vente, d'offre gratuite et de consommation :

» 1° De tous les apéritifs à base d'alcool qui étaient soumis à la surtaxe, quelle que soit la richesse alcoolique ;

» 2° Des boissons apéritives à base de vin titrant plus de 16° d'alcool (Anis, Pernod, Cressonnée, Suze, Clacquesin, Byrrh, Raphaël, Dubonnet, etc...)

» En conséquence, les débitants et détaillants de boissons ne peuvent plus mettre en vente ni vendre à consommer ou à emporter, les boissons apéritives ci-dessus, à compter du 28 décembre 1940.

» Ils ont à produire à la Recette buraliste des Contributions Indirectes dont ils dépendent, une déclaration détaillée des quantités de ces apéritifs prohibés qu'ils détiennent.

» Les stocks d'apéritifs interdits pourront être réintégrés dans les magasins de leurs fournisseurs marchands en gros au moyen d'un acquit-à-caution à lever à la Recette buraliste et les droits supportés par ces stocks pourront, sur leur demande, être restitués par l'Administration des Contributions Indirectes ».

DÉCLARATION DES DOMESTIQUES ATTACHÉS A LA PERSONNE, PRÉCEPTEURS, PRÉCEPTRICES ET GOUVERNANTES

Les employeurs sont tenus, **sous peine du doublement de la taxe**, de faire, dans le courant du mois de janvier, la déclaration du nombre et du sexe des domestiques (y compris les chauffeurs et les jardiniers), attachés à la personne, qu'ils soient ou non logés, des précepteurs, preceptrices et gouvernantes, à leur service au 1er janvier 1940.

Les personnes ayant fait une déclaration l'année dernière, recevront à domicile un questionnaire qui leur être retourné à la mairie, ou remis à l'appariteur, rue du Maréchal Foch, rez-de-chaussée, avant le 31 janvier 1941.

Les nouveaux imposables devront retirer ce questionnaire à la mairie de Roubaix, à l'appariteur, rue du Maréchal Foch, rez-de-chaussée.

TAXE MUNICIPALE SUR LES CHIENS

Incessamment aura lieu à domicile le recensement des chiens en vue de l'établissement de la taxe pour 1941.

Pour cette imposition, les chiens sont classés en deux catégories.

Le classement n'est déterminé ni par l'âge, ni par la taille, ni par la race, mais par **l'utilisation effective.**

Les chiens pouvant être classés dans deux catégories seront obligatoirement classés dans celle dont la taxe est la plus élevée.

1re Catégorie. — Il faut entendre tout animal qui, **non préposé spécialement à la garde**, est laissé en liberté, est admis dans les maisons ou appartements, accompagne son maître dans ses sorties et ses promenades ; **les chiens servant à la chasse.**

2me Catégorie. — Il s'agit des chiens **affectés exclusivement à la garde** et non compris dans la catégorie précédente.

Le contrôle en cours d'année est exercé au moyen d'une carte remise aux propriétaires de chiens de 1re catégorie, et dont devra toujours être munie la personne qui accompagne le chien à la promenade.

Seuls les chiens de 1re catégorie peuvent être rencontrés dans la rue. Les chiens de 2me catégorie ne peuvent, en aucun cas, circuler dans la ville sous peine de poursuites contre leur propriétaire.

Le défaut de déclaration entraîne le triplement de la taxe afférente à laquelle le chien ayant fait l'objet d'une fausse déclaration aurait dû être classé.

Sociétés et Comités

FANFARE CYCLISTE DU NORD TOURISTE. — Funérailles de M. Delville. Assemblée vendredi, à 14 h. 30, rue des Ecoles, 39, à Hem.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

Football. — STADE ROUBAISIEN. — Dimanche 5 janvier, repos pour toutes les équipes. Lundi 6 janvier, réunion de la Commission à 19 h., au siège.

ETAT CIVIL

Naissances. — Denis Carré, rue de Vauban, 10 ; Béatrice Dilles, 77, bd de Cambrai, née bd de Cambrai, 60 ; Raphael Cornet, rue de Mouvaux, 118 ; Michel Lommaert, de Croix, rue de Maubeuge, 43, né bn de Cambrai, 60 ; Danièle Doutreluingne, rue du Collège, 10, née à la Clinique Maternelle de la Fraternité, avenue Julien-Lagache, 20.

Décès. — Palmyre Bolle, Vve Carré, 75 ans, rue des Récollets, 22, cour Vve Michel, 6 ; Maurice Delbecque, 56 ans, 2, place de la Liberté ; Emile Renard, 61 ans, rue Jouffroy, 51 ; Caroline Picard, 68 ans, rue Pellart, 5 ; Gabriel Moreau, 57 ans, rue Molière, 12, cour Polyte, 6 ; Auguste Geenens, 79 ans, rue Drouot, 57 ; Carolyne Bouyyer, 94 ans, rue St-Jean, 52 ; Marie Cabie, ép. Wauters, 67 ans, rue de Barbieux, 35 ; Omer Verhenneman, 56 ans, rue de Barbieux, 35 ; Marie Ghesquière, 66 ans, rue Saint-Jean, 52 ; Louise Mercier, Vve Coussaert, 80 ans, rue de Blanchemaille, 37 ; Jean Balcaen, 62 ans, rue de ép Hessens, 38 ans, rue Cugnet, 57,

WATTRELOS

Au sujet de la nouvelle organisation du ravitaillement

M. le Maire de la Ville informe les commerçants détaillants de la commune, qu'en application des nouvelles dispositions réglementant le ravitaillement de la population en denrées rationnées, les bons de retrait de sucre, huile, savon et pâtes alimentaires du mois de décembre ont été remis entre les mains de MM. C. J. Bernard, épiciers en gros, 9, rue de Lannoy à Roubaix, officiellement désigné par le G.A.R.D.A. pour l'approvisionnement des épiciers de Wattrelos en denrées rationnées.

M. le Maire tient à préciser que le retard constaté dans la distribution de ces denrées ne peut être imputable à l'organisation en fonction dans la commune.

D'autre part, en raison des difficultés que ne pourrait manquer d'amener le nouveau système de ravitaillement : Moyens de transports dont la plupart des commerçants en sont dépourvus ; déplacements répétés et infructueux ; longues distances à parcourir ; queues ; approvisionnements pénibles pour les femmes de prisonniers de guerre et l'élévation inévitable du coût de la vie, M. le Maire est intervenu auprès de M. le Préfet, pour lui faire connaître le désir unanime exprimé par les épiciers, pour le maintien du système de répartition actuel qui leur donne toutes les satisfactions, comme aussi de faire droit au respect de leurs libertés commerciales.

Malgré le bien fondé de cette demande, M. le Préfet a fait savoir que le Groupement d'Achat et de Répartition des Denrées Alimentaires, dont le siège se trouve, 12, rue Molière à Lille, s'opposait formellement à donner satisfaction et qu'il ne lui semblait pas possible de prendre semblable arrangement.

Cette décision qui entraîne la suppression du Service de Ravitaillement en Denrées rationnées supprime avec lui notre rôle de distributeur.

En conséquence, tous les épiciers de Wattrelos, devront à dater de ce jour, se rendre à Roubaix, 9, rue de Lannoy, pour s'approvisionner en Denrées rationnées.

M. le Maire craint que dans un délai relativement court, les épiciers et les consommateurs connaîtront les pénibles effets de cette nouvelle méthode qui leur fera regretter celle qui avait fait ses preuves.

Néanmoins, en ce qui concerne les denrées et autres produits non rationnés, dont le commerce reste libre, un service continuera à fonctionner et alimentera dans la mesure de ses moyens les commerçants détaillants de Wattrelos.

Comité d'Aide aux Prisonniers

Dans un précédent numéro, nous avons donné la liste des chefs de secteurs ayant pour mission d'organiser la souscription dans leurs quartiers respectifs. Nous croyons utile de donner aujourd'hui la liste des personnes faisant partie de la Commission d'initiative :

Présidents d'honneur : M. le Maire de Wattrelos et M. le doyen Saint-Venant.

Vice-présidents d'honneur : MM. Alfred Lombaert, président de la Section locale des mutilés et réformés et Albert Bienvenu, vice-président de la Chambre de Commerce de Roubaix.

Président : M. Paul Debeurne.

Vice-présidents : Mme Stélandre-Bonenfant et M. Henri Fauvarque.

Secrétaire : M. Louis Desrumaux.

Trésorier : M. Jean Wycart.

Membres : M. Alphonse Thieffry et Mmes Antoing, Descamps, Dejode, Waeterinckx et Godelle.

On peut se rendre compte que la composition de cette Commission est un sûr garant que toutes ses décisions seront prises en dehors de toute considération politique ou religieuse.

Paiement des allocations militaires de la deuxième quinzaine de décembre

En vue du paiement des allocations militaires de la 2e quinzaine de décembre, les allocataires sont priés de se présenter, aux jours et heures indiqués ci-dessous, au bureau de Postes de Wattrelos, munis de leur certificat d'admission, de leur coupon rempli et détaché, et de 5 francs de monnaie.

Samedi 4 janvier 1941, de 8 h. à 9 h., du numéro 1 à 125 ; de 9 h. à 10 h., de 126 à 250 ; de 10 h. à 11 h., de 251 à 375 ; de 11 h. à 12 h., de 376 à 500.

Lundi 6 janvier : de 8 h. à 9 h., de 501 à 625 ; de 9 h. à 10 h., de 626 à 750 ; de 10 h. à 11 h., de 751 à 875 ; de 11 h. à 12 h., de 876 à 1.000.

Mardi 7 janvier : de 8 h. à 9 h., de 1 001 à 1.125 ; de 9 h. à 10 h., de 1.126 à 1.250 ; de 10 h. à 11 h., de 1.251 à 1.375 ; de 11 h. à 12 h., de 1.376 à 1.500.

Mercredi 8 janvier : de 8 h. à 9 h., de 1.501 à 1.625 ; de 9 h. à 10 h., de 1.626 à 1.750 ; de 10 h. à 11 h., de 1 751 à 1.875 ; de 11 h. à 12 h., de 1.876 à 2.000.

Jeudi 9 janvier : de 8 h. à 9 h., 2.001 à 2.125 ; de 9 h. à 10 h., de 2.126 à 2 250 ; de 10 h. à 11 h., de 2.251 à 2.375 ; de 11 h. à 12 h., de 2.376 à 2.500.

Vendredi 10 janvier : de 8 h. à 9 h., de 2.501 à 2.650 ; de 9 h. à 10 h., de 2.651 à 2.850 ; de 10 h. à 11 h., de 3.001 à 3.150 ; de 11 h. à 12 h., de 3.151 à 3 300.

Samedi 11 janvier : de 8 h. à 9 h., de 3.301 à 3.450 ; de 9 h. à 10 h., de 3 451 à 3.600 ; de 10 h. à 11 h., de 3.601 à la fin ; de 11 h. à 12 h., les retardataires.

Harmonie « Les Amis Réunis ». — Les musiciens qui seraient encore en possession de partitions, sont priés de les rapporter au plus tôt au siège.

La reprise des répétitions aura lieu le dimanche 2 février, à 10 h., à l'Innovation.

Syndicat Agricole. — Réunion samedi 4 ajnvier, à 14 h. : Prisonniers agricoles, plantes, payement engrais, divers.

Etat Civil. — Naissance : Benjamin Boillod, rue des Ballons, 165.

Décès : René Vandendriesse, 59 ans, rue Charles-Quint, 51 ; Pierre Doucoulombier, 67 ans, rue Henri-Briffaut, 41 ; Amélie Avez, 50 ans, rue des Poilus, 6 ; Hubert Thielemans, 81 ans, rue des Trois-Boutelles, 14.

CROIX

Acte de probité. — M. Lejour, demeurant à Roubaix, a trouvé rue Holden un portefeuille contenant une somme de 150 fr. qu'il a remis au commissariat de police. Grâce à une photo trouvée dans le portefeuille, le propriétaire a pu être identifié et son bien lui a été rendu. Il a vivement remercié M. Lejour de son acte de probité.

Un vélo trouvé. — M. Georges Vernack, gardien de fils téléphoniques, rue Pluquet, a trouvé rue de Lille une bicyclette abandonnée près du pont de Croix. La machine a un cadre noir et porte une lanterne nickelée ; le vélo a été remisé au commissariat de police.

Etat Civil. — Décès. — Julien Van der Kerken, 70 ans, 289, rue des Ogiers ; Marie-Louise Guilbert, 64 ans, rue Jean Jaurès, cour du Pavillon Chinois ; Anaïs Goemine, 79 ans, 93, rue Jean Jaurès.

WASQUEHAL

LA FEMME TROUVÉE INANIMÉE EST DÉCÉDÉE A L'HOPITAL

Nous avons relaté dans quelles circonstances on avait découvert inanimée le corps de Mlle Anaïse Vanoosthuyse, ancienne tenancière du café du Coq Rouge, 53, rue Saint-Carnot.

Mlle Anaïse Vanoosthuyse qui était tombée à la suite d'une congestion cérébrale et était restée environ deux jours sans soins, avait été transportée mardi à midi à l'hôpital « La Fraternité » à Roubaix. Elle est décédée, sans avoir repris connaissance, mercredi matin, malgré tous les soins dont elle fut entourée.

STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Plus de naissances que de décès en décembre....

Au cours du mois de décembre qui vient de s'écouler, le service de l'Etat civil a enregistré 7 déclarations de naissances contre 5 décès. Au cours du même mois 2 mariages seulement ont été célébrés et il a été enregistré en outre 4 transcriptions de décès de personnes domiciliées à Wasquehal, mais décédées hors de la commune.

...et en 1940

La statistique de l'Etat civil de la commune de Wasquehal pour l'année 1940 s'établit ainsi qu'il suit : 117 naissances, 112 décès, 38 mariages, 3 transcriptions de divorces 43 transcriptions de décès, 2 reconnaissances d'enfants naturels et 2 morts-nés.

Inscription des commandes de charbon

Les inscriptions de commandes de charbon aura lieu à la salle des fêtes, rue Jean-Macé, pour le Centre dans l'ordre suivant : vendredi 3 janvier pour le secteur N° 2 ; samedi 4 janvier pour le secteur N° 3 ; lundi 6 janvier pour le secteur N° 4.

Au Capreau, les inscriptions seront reçues mardi 7 janvier à la salle des fêtes rue de Roubaix pour le secteur N° 5 ; mercredi 8 janvier pour le secteur N° 6 et jeudi 9 janvier pour le secteur N° 7.

Le ticket N° 5 représente une quantité de 100 kgs. Le prix est fixé à 38 fr. 10 le quintal. Les livraisons sont effectuées du 7e au 10e jour après l'inscription. Le public est prié de vérifier l'adresse mentionnée sur le bon et de le faire rectifier de suite s'il y a lieu.

MALADE A L'USINE

Jeudi, vers 10 h., Mme Henri Dubois, née Henriette Dekeyser, âgée de 40 ans, ouvrière à la Filature du Nord, est tombée malade à l'usine et il fallut faire appel à M. le docteur Berthou, de Flers, qui, après lui avoir donné les soins que nécessitait son état, la fit reconduire à son domicile, 84, rue de Flers, à Wasquehal, par la voiture municipale d'ambulance.

La retraite aux A.C. de 50 ans

Par suite de la suspension de la permanence de la Fraternelle des A. C. du Centre, les anciens combattants atteignant l'âge de la retraite, c'est-à-dire nés jusqu'au 15 janvier 1891, pourront s'adresser à la Mairie, 3e guichet, pour l'établissement de leur dossier. Les intéressés se muniront de leurs pièces militaires, acte de naissance et carte du combattant.

LE DERBY LOCAL AU STADE MUNICIPAL

Dimanche 5 janvier, aura lieu au stade municipal rue Delerue, un derby local qui opposera l'Association Sportive au Football Club de Wasquehal. Ces deux clubs se trouvent assez près l'un de l'autre au classement, aussi chacun s'emploiera-t-il à fond pour ramener les trois points précieux dans son clan. Si l'on juge d'après les résultats obtenus dimanche dernier par les deux formations étant animées d'une à coup sûr une belle rencontre, les deux formations étant animés l'une comme l'autre d'une bonne camaraderie sportive. En effet, l'Association, en déplacement à Croix, tint en échec dimanche dernier, l'excellent onze de l'Amical Club Croisien, qui figure parmi les leaders possibles du championnat actuel et le Football Club, sur terrain adverse, ne succomba que de justesse devant la puissante formation du Sporting Club Wattrelosien. Aussi les nombreux supporters des deux clubs auront à cœur d'apporter à leurs équipes respectives l'appoint précieux de leur encouragement. L'A.S.W. alignera l'équipe suivante : but : Duquesnoy ; arrières : Desmet, Decroix ; demis : Depoorter, Rawart, Samyn ; avants : Sadaune, Granda, Furnari, Tersy, Plateeuw.

Coup d'envoi à 15 h. Prix d'entrée aux tribunes couvertes, 2 francs.

Pour l'équipe 1B, entraînement à 10 h., au terrain. Tous les joueurs de l'équipe 1B sont convoqués pour mardi 7 janvier à 19 h., au siège, 51, rue Delerue, pour réunion et instructions. Pour les Minimes déjà inscrits, séance de culture physique les jeudis et vendredis à 18 h. au local. Le secrétaire reçoit toujours les inscriptions les mardi et jeudi de chaque semaine à 18 heures.

Au bureau de Placement. — Le Bureau de Placement et de Chômage, 16, rue des Lilas, sera fermé exceptionnellement demain samedi après-midi

Assistance médicale gratuite. — Les familles ayant sollicité le bénéfice de l'assistance médicale gratuite pour l'année 1941, sont invitées à retirer leur carte d'admission à la Mairie, 5e guichet, le plus tôt possible. Rapporter, s'il y a lieu, la carte périmée de l'année 1940.

Fédération des Mutilés du Travail. — Dimanche 5 janvier, de 10 à 12 h., permanence de la Fédération nationale des mutilés et invalides du travail au siège, café Deschodt, Ottevaere, 47, rue de Maubeuge, à Croix.

A la Maternité. — Ce samedi, de 14 à 16 h., des consultations prénatales seront données à la Maternité municipale, 2, place Fénelon, sous la direction de Mme Hostaux, sage-femme de l'établissement.

Pharmacien de garde. — Dimanche 5 janvier, réouverture de la Pharmacie Hostaux, angle de la rue Coli et de l'avenue Clemenceau, pour le secteur de Wasquehal et Flers-Breucq.

Paiement des secours aux vieillards. — A partir du mois de janvier le paiement des allocations aux vieillards, infirmes et incurables à la Recette municipale, aura lieu en deux séries. Le 2e mercredi de 9 h. à 11 h. 30 pour les cartes portant les numéros 1 à 250 ; le second jeudi aux mêmes heures pour les numéros 251 à la fin.

Le paiement des allocations aux femmes en couches, des primes d'allaitement maternel et des primes à la natalité, continuera à être opéré le second jeudi de chaque mois.

Aux Pingouins Ping-Pong-Club. — Lundi 6 janvier à 18 h. 30 aura lieu au siège du P.P.P.C.W., café du Monument, 22, place de la République, un match opposant l'équipe réputée du Ping-Pong-Club du Blanc-Seau à l'équipe fanion du P.P.P.C. local.

L'adversaire déplacera à cette occasion les joueurs bien connus comme fines raquettes, tels que Delgrange, Caudron, Boitom renforcés de leur entraîneur réputé, le roubaisien Demulder. Les acharnés de la table verte auront ainsi la certitude d'assister à de très beaux matches. La première rencontre aura lieu à 18 h. 30.

Etat Civil. — Naissance : Henri Nottebaere, avenue Clémenceau, 35, née à la Maternité municipale, 2, place Gambetta.

LYS-lez-LANNOY

Visite du Contrôleur. — M. le Contrôleur des Contributions directes sera de passage à la Mairie de Lys, le lundi 6 janvier, et se tiendra de 14 h. à 16 h. 30, à la disposition des habitants. Il invite tout particulièrement les commerçants ayant apporté des modifications à leur exploitation à lui rendre visite en vue de la mise au point de leur patente de 1941.

Défense passive. — Les habitants doivent obligatoirement afficher dans le couloir de leur habitation, le responsable et son remplaçant pour l'occultation des lumières. Cette occultation des maisons doit se réaliser à 100 % du coucher au lever du soleil. Dans cet ordre d'idées, il est rappelé qu'un grand nombre de pièces ont des plafonds vitrés et que les occupants doivent veiller pour que la lumière ne soit en aucun cas visible même par le haut.

LEERS

Vol de lapin. — Une plainte a été déposée au garde champêtre par Mme Sampé-Cuvelier, domiciliée à Leers, 20, rue du Capitaine Picavet, qui déclare que dans la nuit de mardi à mercredi une lapine qui se trouvait dans un clapier près de son habitation qui lui a été dérobée. Elle estime à 100 fr. le préjudice qui lui a été causé

Pointage des chômeurs. — Le pointage des chômeurs sera effectué à la Salle des Fêtes le samedi 4 janvier, à 10 heures.

Mutilés du travail. — La permanence fonctionnera au Foyer Populaire, dimanche 5 janvier, de 11 h. à midi

Etat Civil. — Décès. — Maria Fretteur, Vve Franchomme, 67 ans, 25 bis, rue Hoche.

FLERS

Pour nos prisonniers

Le Comité d'Entr'aide aux prisonniers et à leur famille informe la population qu'elle peut déposer en mairie, tous les jours ouvrables, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h., les vêtements chauds, couvertures, linge et dons.

Un envoi sera fait incessamment à l'Office Central du Secours national pour être distribué à nos prisonniers en France et à l'étranger. *Les familles qui souffrent des jours douloureux que nous subissons auront ainsi leur part.*

Nous faisons un appel chaleureux à tous. Que chacun fasse un effort dans la mesure de ses moyens, il y a tellement des misères à soulager.

A noter que le personnel des écoles nous a remis de nombreux paquets d'effets qu'il a collectés avec l'aide des élèves et de leurs parents. Le Comité leur adresse les plus vifs remerciements ainsi qu'aux personnes qui ont déjà remis leur obole.

LES SPECTACLES

Les Actualités Cinématographiques de la Semaine

Le programme des Actualités U.F.A. qui passent cette semaine à l'écran, est en tous points fort intéressant. La séance débute par le gala sportif d'hiver d'Anvers, avec compétitions nautiques, nage, plongeons, courses, scènes comiques etc. Nous voici après, quelque part sur les côtes de la Manche, assistant à des exercices de D.C.A., ensuite en Espagne, où se déroule une cérémonie d'inauguration d'un monument aux Morts ; à Bucarest, où une grande et imposante parade militaire allemande avec troupes d'infanterie, chars d'assaut, aviation, compagnie de motocyclistes, est suivie par une foule de spectateurs. Voici quelques scènes de fêtes se déroulant à Tokio à l'occasion de l'adhésion du Japon au pacte tripartite et nous revenons alors en France, à Lyon, où à l'occasion du voyage du Maréchal Pétain, une revue et un défilé des troupes françaises ont lieu sous les acclamations du public qui crie sa confiance et son attachement au Chef de l'Etat. Voici quelques vues de la Suède et de la mise en service du plus grand funiculaire existant au monde.

Après les « travaux de construction » de la route Oslo-Bergen, nous accompagnons le général feldmarschal Von Brauchitsh, dans l'Est de la France où se trouvent cantonnées les troupes allemandes. Nous suivons ensuite le Führer à Berlin où il est acclamé par des milliers et milliers d'ouvriers d'armement. La série des Actualités se termine à l'Opéra de Berlin où nous assistons à un spectacle de grace féerique qui nous est offert par les danseuses du corps de ballet dans des scènes dites : « les souffleurs de verre ».

ROUBAIX

COLISÉE

Samedi 7 h. 30 — Dimanche 2 h. 15, 5 h., 7 h. 45 — Lundi, 3 heures

HERTA HEILER dans

« LA FEMME AUX TIGRES »

Rayons X — Le Chat Botté, dessins en couleurs. — **Actualités.**

Location ouverte à partir de 10 h.

2500

CASINO

Matinée à 3 heures

LA FEMME AUX TIGRES

Film de cirque

Chat Botté, dessin. - **ACTUALITES** et

LES ANIMAUX PENSENT-ILS

Curieux film instructif

SOIRÉE à 7 heures 50

DIMANCHE : Trois matinées

LUNDI : Matinée à 3 heures

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, RUE FIDÈLE LEHOUCQ, sont ouverts au public, tous les jours de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. (Tél. 4.55)

Toutes nos insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour d'insertion, AVANT MIDI.

Sociétés et Comités

CERCLE ORPHEONIQUE « L'AMITIE DU BLANC-SEAU ». — Dimanche 5 janvier, à 11 h. 30, réunion générale au local, Café de l'Amitié, 324, r